

Note concernant le rapatriement des deux départements de l'IUT A situés au Recueil sur la cité scientifique

Depuis près de 15 ans, l'université de Lille 1 a cherché en vain à rapatrier sur la cité scientifique les deux départements excentrés de l'IUTA localisés sur le site du Recueil en sollicitant différents dispositifs de financement comme le Plan campus et le CPER.

Face à l'urgence de la situation, étant donné le très mauvais état des bâtiments de l'IUT du Recueil, des réunions conjointes entre l'université et l'IUT ont été organisées au cours de ces six derniers mois pour rechercher une solution alternative intégrant une rationalisation des surfaces construites.

Dans ce contexte, il est proposé de mettre à disposition le bâtiment B8 et d'y adosser une construction neuve sur la parcelle cadastrale NV74. Les personnels des départements « Chimie » et « Génie Mécanique et Productique » ont travaillé à ce scénario et ont exprimé un besoin de surface à construire de l'ordre de 6500 m² SHON.

Si le site de l'IUT Recueil représente actuellement 10 982 m² SHON, les efforts de rationalisation engagés par l'université et l'IUT conduiraient à une réduction de la surface globale (construction neuve + B8) à hauteur de 9600 m² SHON.

Le besoin exprimé par l'IUT, validé par la direction de l'université, a pris en compte un contexte financier tendu et la nécessité d'optimiser les surfaces. Toute réduction de celles-ci serait de nature à remettre en cause le projet de rapatriement.

Ce projet demeure une priorité de l'université et sera intégré au schéma directeur immobilier de l'université de Lille.